

## Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace Particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** : Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 011\* - Courriel : cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr  
- Courriel : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3  
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)\*.  
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace Particulier) :  
Pour obtenir des réponses plus détaillées :  
• sur le paiement de votre impôt :  
TRESORERIE DE TRIE SUR BAISE  
31 PL DE LA MAIRIE - 65220 TRIE SUR BAISE  
Tél : 05 62 35 50 14 Courriel : t065031@dgfip.finances.gouv.fr  
• sur le montant de votre impôt :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS LANNEMEZAN - S.A.I.D. LANNEMEZAN  
545 RUE GEORGES CLEMENCEAU - 65303 LANNEMEZAN CEDEX  
Tél : 05 62 40 60 50 Courriel : sip-sie.lannemezan@dgfip.finances.gouv.fr

\* (Service 0,06 € / min + prix appel)

### TAXES FONCIÈRES 2016 – DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 65 HAUTES PYRENEES Commune : 452 A TRIE-SUR-BAISE

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
<b>Propriétés bâties</b>	Taux 2015	5,46 %	%	10,44 %	24,69 %	%	12,89 %	%	
	Taux 2016	5,96 %	%	10,54 %	24,69 %	%	12,89 %	%	
	Adresse	42 RUE DE SOULANSERRE							
	Base	2766		2766	2766		2766		
	Cotisation	165		292	683		357		1497
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisations 2015	149		286	676		353		
	2016	165		292	683		357		
Variation en % ④	+10,74 %	%	+2,10 %	+1,04 %	%	+1,13 %	%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle ④	Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
<b>Propriétés non bâties</b>	Taux 2015	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2016	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisations 2015								
	2016								
Variation en % ④	%	%	%	%	%	%	%		
Dégrevement jeunes agriculteurs					Base du forfait forestier ⑤	Majoration base terrains constructibles commune ⑥	Majoration base terrains constructibles intercommunalité ⑥	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État »									
Base « collectivité »									
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑦			63
						Dégrevement « Habitation principale » ⑧			
						Dégrevement JA « état » ⑨			
						Dégrevement JA « Collectivité » ⑩			

Montant impôt

1560